

Concours Centre archives et patrimoine PAPYRIFERA

Espace public & séquences urbaines

Le projet pour le futur Centre archives et patrimoine à La Chaux-de-Fonds prendra place dans l'imposante structure existante du bâtiment industriel situé à la rue du Commerce 100. Il fait face au nord-ouest au vide ferroviaire offrant des vues lointaines sur le grand paysage et bénéficie d'une vaste place au sud-est, dégagement nécessaire aux anciennes fonctions de l'ouvrage. Cette étendue, aujourd'hui minérale, constitue une réelle opportunité de requalification de l'espace public sur l'axe de la rue du Commerce.

Face aux problématiques climatiques et afin de favoriser le bien-être des habitants et utilisateurs, cet îlot de chaleur est métamorphosé en îlot de fraicheur par la création d'un petit square largement planté et favorisant la perméabilité du sol. A la manière d'une salle hypostyle, cette masse végétale constituée de bouleaux et de plantes basses offre aux visiteurs et aux collaborateurs un prolongement extérieur bienvenu. Elle crée des zones ombragées en été et ensoleillées une fois les arbres dévêtus. La canopée participe à la diminution des apports thermiques indésirables en façade sud-est alors que les troncs élancés permettent une perméabilité visuelle et donc un lien fort avec l'espace public.



Telle une référence métaphorique au matériau même du trésor à conserver, des bouleaux Betula Papyrifera, ou « bouleau à papier », dévoilent leur tronc blanc et habitent le lieu avec leur feuillage d'un vert lumineux. Les emplacements dédiés aux deux-roues et aux véhicules visiteurs intègrent cet aménagement extérieur en garantissant la sécurité de chacun.

Une extension complète la construction existante au nord-est. Celle-ci reprend une emprise au sol similaire au socle existant voué à être démoli. Le projet participe ainsi au renouvellement de l'image du quartier et acquiert un statut particulier au sein de ce fragment urbain. Il propose une identité forte et renforce cette succession de séquences urbaines entre le parc des Crêtets et le site des anciens abattoirs qui accueille notamment le Centre d'art contemporain Quartier général.

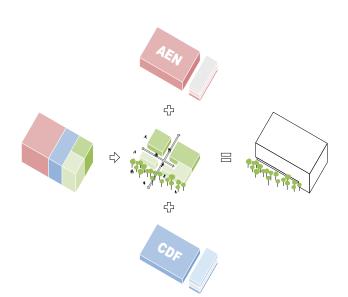
Le projet Les Docks contribuera immanquablement à la reconfiguration du maillage d'espaces publics à venir. Réalisé en deux étapes, une partie de ces aménagements extérieurs sera provisoire et pourrait accueillir des projets ludiques et novateurs à l'image des pépinières urbaines.

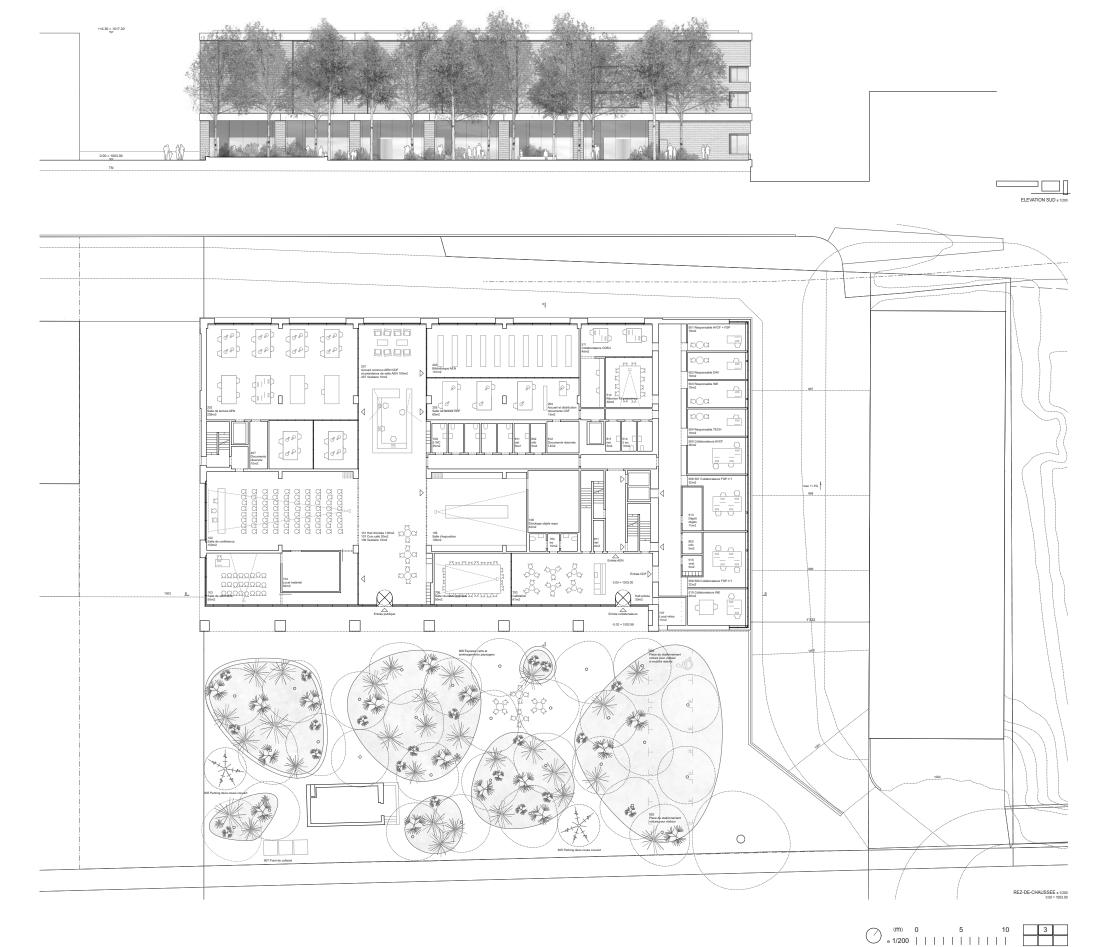
Répartition programmatique & stratégies distributives

Les enjeux liés aux flux respectifs des visiteurs et collaborateurs est au centre du concept de répartition programmatique. Afin d'activer l'espace public et d'entretenir des liens étroits avec la rue du Commerce, les espaces ouverts au public prennent place au rez-de-chaussée du bâtiment existant. Cette stratégie garantit également une gestion des flux simplifiée et indépendante des personnes extérieures au Centre.

Un généreux hall traversant offre des percées visuelles à travers la profondeur du bătiment. Les espaces d'exposition et de conférence viennent compléter ce dispositif cruciforme et suggérent des scénarios variés selon les besoins. Le programme tout public s'ouvre sur la rue alors que celui dédié aux lecteurs pour la consultation est orienté au nord. Il bénéficie d'une lumière constante sans surchauffe ni éboloissement. Les généreuses ouvertures ainsi que le vide d'étage permettent une diffusion en profondeur à travers le bâtiment. Ce rez-dechaussée public bénéficiera d'une relation forte avec la future passerelle reliée à la gare via une voie verte dédiée à la mobilité douce.

Un nouveau couvert extérieur longe le bâtiment au sud. Il offre une déambulation abritée aux différents utilisateurs du Centre et protège les locaux des apports solaires indésirables.

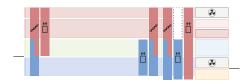




Concours Centre archives et patrimoine PAPYRIFERA

Le hall d'entrée des collaborateurs est en relation directe avec leur cafétéria et donne accès aux entrées des deux entités. L'ensemble du programme cantonal s'implante au 1er et 2ème étage alors que l'entité communale est répartie au rez-de-chaussée et RDC inférieur. Cette répartition permet une autonomie totale des flux et une gestion par contrôle d'accès simple et efficace.

La cage d'escalier principale est scindée au rez-de-chaussée et garantit un fonctionnement « up & down » différencié pour les programmes cantonaux et communaux. Il en va de même pour les deux autres cages secondaires. Cette configuration offre la possibilité de mutualiser ces distributions verticales sans pour autant les dédoubler. Chaque entité bénéficie de deux monte-charges. Le premier est en relation avec le hall de déchargement. Afin de valoriser une certaine synergie, une redondance de ceux-ci reste bien entendu envisageable en cas de dysfonctionnement via des mesures de sécurité appropriées. Le second offre un accès direct aux salles de lecture depuis les zones de conservation. Les circulations sécurisées des entités cantonale et communale sont ainsi parfaitement indépendantes.



L'extension tire parti des importants vides d'étage du bâtiment existant en intercalant des plateaux intermédiaires. Le RDC inférieur de cette partie de l'ouvrage est de plain-pied avec la route au nord afin d'assurer un fonctionnement efficace lors des livraisons. La zone de déchargement est couverte et garantit la sécurité du contenu des livraisons. Les locaux techniques sont répartis dans l'extension de manière à offirir une proximité avec l'ensemble du programme, notamment les locaux de conservation low-tech et climatisés. Une distinction est ainsi falte pour les techniques AEN et CDP.

Matérialité & développement durable

Le projet recherche une adéquation entre intégration dans le paysage bâti environnant et nouvelle identité pour un bâtiment public dont la nature doit renseigner sur son inestimable contenu. Les façades sont revêtues et protégées par une brique dont la teinte familière fait référence à la pierre d'Hauterive. Cette minéralité, symptomatique d'une certaine urbanité, témoigne du caractère public de l'ouvrage et de sa nécessaire durabilité. La trame structurelle existante est révélée tant par le rythme des ouvertures que

La trame structurelle existante est révélée tant par le rythme des ouvertures que par celui des parties pleines. Ces dernières sont constituées d'un remplissage dont la brique intérieure participe à la régulation hygrométrique et à l'indispensable équilibre climatique. Une importante épaisseur d'isolation vient compléter les mesures mises en place pour atteindre l'autonomie thermique recherchée.

La toiture végétalisée offre une importante surface pour l'implantation de panneaux photovoltaïques. Aucune autre installation technique visible par les habitants ou pouvant provoquer des nuisances sonores n'est prévue. Cette surface permet également une rétention des eaux afin de ne pas surcharger le réseau en cas de fortes pluies.

Les salles de conservation sont divisées en deux groupes. Celles dédiées à l'entité cantonale sont superposées de manière compacte sur les deux niveaux supérieurs et valorisent la substance hâlie existante.

Les salles de conservation CDF sont situées au rez-de-chaussée inférieur. Idéalement positionnées contre terre afin de minimiser les échanges thermiques avec l'extérieur, elles n'imposent pas de renforcements structurels particuliers en reposant sur le radier. Des faux-plafonds permettent également de réduire les volumes d'air à traiter afin de viser une optimisation énergétique et une focommité foreitonnelle.

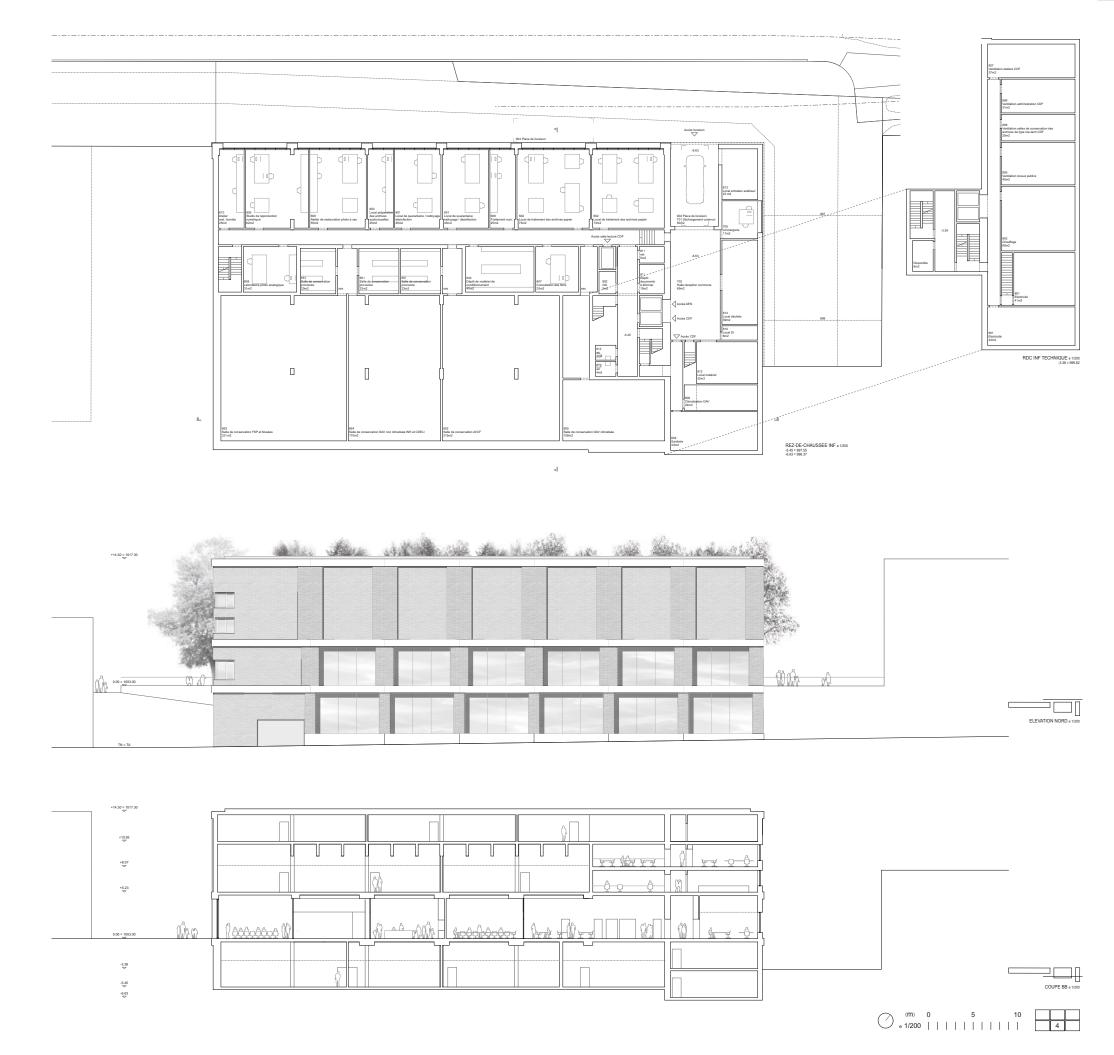
Elles bénéficient d'une enveloppe thermique répondant aux exigences énoncées avec une inertie importante pour les sols, murs et plafonds. Les locaux dans les secteurs de conservation low-tech et high-tech sont exclusivement distribués par des couloirs dédiés afin d'éviter les échanges d'air entre les locaux ayant des consignes climatiques différentes.



Les locaux techniques sont situés à proximité des zones à traiter. L'extension du bâtiment existant permet d'insérer des étages techniques aux niveaux stratégiques du programme. Cette implantation autorise également des échanges avec l'extérieur de manière directe pour l'air neuf et l'air vicié. Les cheminements des gaines sont ainsi réduits au maximum.

Le concept de ventilation est développé spécifiquement pour ce programme afin de garantir des conditions de température et d'humidité constantes dans le temps et dans l'espace avec des niveaux de poussière extrémement bas. L'air neuf est introduit dans les espaces de conservation sans turbulence dès que les caractéristiques de l'air extérieur coincident avec les consignes données des différents locaux à traiter. L'air vicié est également repris au plafond. Les charges thermiques convectives de l'éclairage artificiel (sans UV) sont directement évacuées sans effet thermique sur le climat intérieur.

Le chauffage du bâtiment est assuré par le réseau CAD Vadec et possède ainsi une empreinte CO2 particulièrement faible pour le chauffage.



Concours Centre archives et patrimoine PAPYRIFERA

